



**Présentation au Comité
permanent de l'environnement et
du développement durable
le 12 juin 2001**

par

Johanne Gélinas

Commissaire à l'environnement et
au développement durable

Introduction

- Merci de m'avoir invitée
- L'importance du Comité pour mes travaux
- Mes antécédents
- J'espère faire avancer l'excellent travail de mes prédécesseurs.

Trois sujets abordés aujourd'hui

- Priorités et changement d'approche
- Le rapport de 2001
- Planification : 2002 et par la suite

Priorités et changement d'approche

- Accroître l'incidence de nos travaux en améliorant la communication avec les Canadiens
- Améliorer le processus de pétition - en améliorant, entre autres, la communication avec les Canadiens
- Insister davantage sur les résultats des stratégies de développement durable (DD)
- Changer la date du dépôt et améliorer le suivi de nos recommandations
- Intégrer davantage les questions environnementales dans les travaux du BVG

Mieux communiquer avec les Canadiens

- Accroître l'incidence de nos travaux
- Rehausser le profil de la Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEED)
- S'adresser aux Canadiens et retenir leur attention, entre autres, celle des :
 - ◆ comités parlementaires -- Il va de soi que ce Comité est notre client, mais nous devons aussi jeter des ponts avec les autres.
 - ◆ médias
 - ◆ ministères

Processus de pétition

- La loi permet aux citoyens de présenter des pétitions et d'obtenir réponse des ministères.
- Les questions sont bonnes; les réponses sont intéressantes.
- Mais, elles ne suscitent pas assez d'intérêt -- seulement un petit nombre de pétitions jusqu'ici.
- Le processus devrait être mieux connu et plus accessible.

Stratégies de DD et résultats

- Les stratégies de DD pourraient constituer un puissant outil de gestion de notre marche vers le développement durable.
- Les stratégies devraient permettre d'améliorer de façon perceptible l'environnement et la qualité de vie des Canadiens.
- Les stratégies devraient faire partie intégrante des cadres redditionnels des ministères.
- En somme, il faut mettre davantage l'accent sur les résultats des stratégies de DD.

Rapports et suivi

- Dépôt à l'automne -- À partir de cet automne
- Mettre davantage l'accent sur les suivis

Rapport de 2001 -- Trois principales parties

- Bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent
- Gérer en vue du développement durable
- Suivi des vérifications portant sur l'efficacité énergétique et les changements climatiques

Bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- 14 millions de Canadiens y vivent.
- Contient 20 p. 100 des réserves d'eau douce mondiale.
- L'agriculture y représente une activité de 12 milliards de dollars.
- La plus grande partie de l'activité industrielle canadienne.
- Si cette région n'est pas saine, le Canada n'est pas sain.

2001: Pourquoi vérifier cette région?

- La région est représentative de nombreux enjeux actuels
- De graves contraintes s'exercent sur l'environnement.
- À la complexité de l'écosystème s'ajoute la complexité des mécanismes de gouvernance.

Bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent

- La vérification est axée sur cinq principaux secteurs d'intérêt :
 - ◆ Qualité et quantité de l'eau
 - ◆ Pêches
 - ◆ Agriculture
 - ◆ Espèces et espaces en péril
 - ◆ Initiatives liées à l'écosystème

Bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent -- Questions

- Que sait-on au sujet de l'état du Bassin?
- Quel est le rôle du gouvernement fédéral et s'en acquitte-t-il de façon satisfaisante?
- S'occupe-t-on des questions vraiment importantes?
- Que réserve l'avenir?

2001 : Gérer en vue du développement durable

- Quatre chapitres interdépendants :
 - ◆ Les systèmes de gestion de l'environnement dans les ministères fédéraux : Des systèmes appropriés ont-ils été établis?
 - ◆ Le volet développement durable des rapports sur le rendement : l'information communiquée au Parlement est-elle adéquate?
 - ◆ Les premières stratégies de développement durable : Les ministères les ont-ils évaluées?
 - ◆ Quelle est la dimension sociale du DD?

2001 : Suivi portant sur l'efficacité énergétique et les changements climatiques

- La vérification sur les changements climatiques a souligné le besoin
 - ◆ d'adopter une approche coordonnée, applicable à toute la gamme des activités fédérales
 - ◆ de repenser la stratégie fédérale à l'égard des changements climatiques.
- Les deux vérifications ont souligné le besoin
 - ◆ de communiquer l'information sur des cibles et des résultats spécifiques à l'aide desquelles le gouvernement pourrait mesurer les progrès.
- Le suivi rendra compte des progrès que nous avons observés à cet égard.

Plans pour 2002

- Dresser un bilan -- Poser un regard sur les progrès réalisés depuis une décennie dans plusieurs secteurs clés :
 - ◆ gestion des substances toxiques
 - ◆ sites contaminés
 - ◆ gestion des déchets
- Examen des stratégies de DD
- Travaux à l'échelle mondiale

Plans pour 2003 à 2007

- Secteurs d'intérêt possibles --
 - ◆ Économie et échanges commerciaux
 - ◆ Ressources naturelles
 - ◆ Outils de gestion
 - ◆ Santé environnementale

Plans pour 2003 et par la suite

Critères de sélection

Y a-t-il un mandat fédéral?

- La question peut-elle avoir une incidence négative sur les Canadiens?
- Le Parlement a-t-il manifesté un intérêt, ou est-il probable qu'il soit intéressé?
- La Commissaire peut-elle produire des changements positifs? Ou d'autres parties peuvent-elles mieux le faire?

Conclusion

- Si nous marchons vers le développement durable, nous devons savoir si nous approchons de notre destination.
- Le Comité joue un rôle très important dans nos travaux.